

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le lundi douze septembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 08/09/2022 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Denis SALLÉ.

Absents excusés : Thérèse CHMIELARSKI donne pouvoir à Edith NAVION, Philippe PELLERIN donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Roger JOUANNEAU donne pouvoir à Jean-Jacques PANTIGNY, Jean-Michel MORISOT donne pouvoir à Jérôme COTRET.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques PANTIGNY.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal des séances du 10/08/2022 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- CHOISIT l'Atelier d'architecture Frédéric TEMPS pour maître d'œuvre et assistant à la maîtrise d'ouvrage dans le projet de réhabilitation d'un établissement commercial « multiservices »
- AUTORISE M. le Maire à signer un avenant au CDI de l'agent postal communal
- RENOUELLE les bons d'achats de 50 euros pour les agents de la commune

Informations et questions diverses

- M. le Maire fait le point sur le projet de parc photovoltaïque toujours à l'étude.
- Mme DESBOIS demande s'il ne serait possible de modifier le jour du conseil municipal. Ce point sera discuté quand tous les conseillers seront présents.
- Le prochain « Petit journal » est prévu pour la mi-octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h26.

Affiché le 13/09/2022 Transmis à la préfecture le 13/09/2022
